Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Rentrée universitaire : priorité au présentiel à l'Université d'Avignon



Dans le cadre de la crise sanitaire, l'Université d'Avignon prend le taureau par les cornes afin de lutter contre la propagation du virus. Gel hydroalcoolique, port du masque… tout a été prévu pour permettre d'accueillir les quelques 7 480 étudiants dans les meilleures conditions sur les campus.

Covid-19 oblige, la rentrée universitaire ne ressemblera à aucune autre. Désertés depuis la mi-mars, les amphithéâtres de l'Université d'Avignon vont de nouveau accueillir les étudiants à l'occasion de la rentrée universitaire dont la pré-rentrée est prévue le 7 septembre prochain. Avec une moyenne de 7 480 étudiants attendus pour la rentrée 2020-2021 (+2 % d'effectifs par rapport à 2019-2020), les équipes enseignantes ont appliqué à la lettre toutes les consignes sanitaires à mettre en œuvre pour accueillir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

l'ensemble des élèves. « La priorité sera donnée au présentiel, déclare Philippe Ellerkamp, président de l'Université d'Avignon. Il n'y aura pas de séparation dans les amphithéâtres notamment. Un amphi de 600 places accueillera 600 élèves. Malgré la situation exceptionnelle que nous traversons, notre souhait est que cette rentrée se déroule sous les meilleurs auspices pour nos étudiants. »

200 000 € d'investissement dans du matériel de protection

Qui dit rentrée sécurisée dit port du masque au sein de l'université. « Le port du masque sera obligatoire pour tous, les étudiants comme les enseignants ainsi que le personnel de l'Université » souligne le président. Pour cela, l'Université a investi 200 000 € dans du matériel de protection : du gel hydroalcoolique sera disponible devant les salles de cours et aux entrées, des plaques de protection en plexiglass pour les bureaux accueillant du public ont été installées et des milliers de paires de gants, de masques, de visières et de sprays de désinfection ont été commandés. « Pour nos étudiants, il leur sera distribué gratuitement à chacun deux masques en tissu certifiés FFP2 » précise Philippe Ellerkamp. Un investissement supplémentaire de 30 000 € pour inciter les étudiants à reprendre le chemin des cours. Par ailleurs, si la distanciation sociale entre les étudiants dans les couloirs n'est pas obligatoire mais vivement recommandée, les équipes pédagogiques ont mis en place des sens de circulation spécifiques au sein de l'établissement.

260 ordinateurs portables pour faire cours de chez soi au cas où

Malgré toutes les précautions d'usage, le contexte sanitaire reste incertain et la situation peut évoluer à tout moment. Aussi, en cas de fermeture de l'établissement ou de reconfinement local, l'Université a commandé 260 ordinateurs portables équipés de clés 4G et d'un kit de captation vidéo pour permettre à l'équipe enseignante de faire cours depuis chez elle. « C'est l'incertitude la plus totale, note Philippe Ellerkamp. On ne peut pas prévoir ce qui va se passer d'ici 15 jours. » Une incertitude qui touche également les étudiants étrangers qui doivent venir faire leurs études en France. « Du fait de la fermeture des frontières de nombreux pays à l'international, il y a beaucoup de reports, constate le président. Sur le plan national, on estime qu'il va y avoir entre 1/3 et 2/3 de pertes au sein des universités pour la prochaine rentrée. Cette situation est aussi problématique pour nos chercheurs qui doivent se déplacer à l'étranger… »

De grands travaux à venir

Pour autant, l'Université d'Avignon a de nombreux projets qui devraient se concrétiser dans les mois et les années à venir. Avec, en premier lieu, celui de la création d'une villa créative à l'ancienne faculté des Sciences dédiée à la culture du numérique, « un projet qui avance bien et qui devrait se concrétiser pour 2023. » Parmi les autres chantiers à venir, la rénovation énergétique du bâtiment sud de l'Université, la création d'un bâtiment dédié aux agro sciences à Agroparc ou encore le projet d'agrandissement de l'Institut Universitaire de Technologie d'Avignon, toujours à Agroparc, avec la création d'une halle technologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Port du masque : à Avignon on ne peut plus y danser, à Villeneuve si



En dévoilant hier les mesures de renforcement sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le préfet du Gard a présenté des restrictions quasi-comparables à celles annoncées la veille par le préfet de Vaucluse. Pourtant, quelques différences pourraient donner lieu à quelques situations 'ubuesques' montrant, une fois de plus, l'anachronisme des frontières administratives de notre territoire.

Lundi, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, avait annoncé les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus*. Dans ce cadre, l'obligation du port du masque a été étendue à Avignon ainsi qu'aux villes vauclusiennes de plus de 9 500 habitants.

Dans le département voisin du Gard, qui figure également parmi les 21 départements français classés en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

zone rouge dite ‘de circulation active du virus’, Didier Lauga, préfet du Gard, a pris des mesures quasi-équivalentes. En conséquence, le masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique entre 7h et 22h, dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des crèches et des établissements scolaires, écoles, collèges et lycées. Cette obligation concerne aussi les personnes se trouvant dans un rassemblement de plus de 10 personnes sur la voie publique entre 7h et 3h du matin ainsi que celles se trouvant dans un établissement recevant du public, dans un parc d’attraction ou une fête foraine, habituels ou occasionnels, sur un marché, une brocante, un vide-grenier ou une foire, couverts ou découverts.

Les paradoxes du Grand Avignon

Lors de l’annonce de ces mesures de renforcement, le préfet du Gard a également rappelé qu’il avait déjà rendu obligatoire le port du masque, jusqu’au 20 septembre de 10h à minuit, dans les centres-villes de 16 villes de son département dont Les Angles, Rochefort-du-Gard et Villeneuve-lès-Avignon. Trois villes figurant dans le périmètre du Grand Avignon où, manifestement, les règles du port du masque sont légèrement différentes côté Vaucluse. En effet, dans la cité des papes l’accès au skate-park de l’île de la Barthelasse nécessite de porter son masque pour franchir le pont Daladier. Une utilisation qui n’est que recommandée si l’on vient depuis Villeneuve via le pont du Royaume. Anecdotique car cela ne concerne que les amateurs de planche à roulettes ? Pas forcément, puisque ce ‘deux poids, deux mesures’ au sein de l’agglomération concerne aussi « les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales ». Ces dernières sont interdites jusqu’à nouvel ordre côté Vaucluse. Impossible donc désormais de danser sur le pont d’Avignon. Faites cependant quelques mètres et vous pourrez vous déhancher à votre guise sitôt le fleuve-roi franchi.

Une dernière pour la route ? En Vaucluse, ces mesures sont valables toutes la journée ce qui n’est pas le cas dans le Gard. Ainsi, si vous êtes plus de 10 à vous réunir sur la voie publique faites-le dans les communes du Gard avignonnais, vous pourrez enlever votre masque de 3h à 7h du matin.

S’il faut bien mettre les frontières administratives quelque part, il serait peut-être temps de ne plus les faire passer dans le cœur même de la 16e aire urbaine de France et la 4e de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

**L’ensemble de ces mesures ne s’applique qu’aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d’une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 1 500 €.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Didier Lauga, préfet du Gard, présentait hier les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus

Cavaillon : la société Sterne lance des masques enfants pour la rentrée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Spécialisée dans l'élaboration de matériel médical en silicone depuis 1996, l'entreprise cavaillonnaise Sterne étend sa gamme en proposant des masques écoresponsables adaptés aux plus jeunes.

Début Avril, Sterne commençait la production de masques en silicone 'SI-Mask' réutilisables pour la protection et la sécurité de l'ensemble de ses salariés. Après avoir fait un don d'une dizaine de ses masques à l'équipe lavage auto de l'Esat (Etablissements et service d'aide par le travail) des ateliers du Luberon dans le courant de l'été, Sterne propose en cette rentrée scolaire une gamme de masques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

adaptés aux enfants : le Si-Mask Kids.

Développé pour répondre aux problématiques principales d'utilisation des masques (efficacité, praticité, confort), le masque en silicone Si-Mask Kids est doté d'un filtre jetable et remplaçable permettant une filtration de plus de 90 %. La souplesse du silicone combinée à la conformabilité de la barrette nasale permettent un ajustement du masque à toutes les formes de visages dont celui des plus petits. Lavable avec du gel hydroalcoolique ou de l'eau savonneuse, le masque, fabriqué avec un silicone de grade médical, est réutilisable à l'infini et ne présente pas de risque pour les peaux fragiles des enfants.

Pour se procurer le masque : www.si-line.eu. Commande possible jusqu'à dix masques. Chaque masque est livré avec 20 filtres jetables. Contact : si-mask@sterne-elastomere.com.

Covid-19 : Le préfet de Vaucluse veut lutter contre la « circulation active du virus »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



A la suite du placement du département de Vaucluse en zone rouge dite ‘de circulation active du virus’ avec 19 autres départements, le préfet de Vaucluse a décidé de prendre de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus. Ces décisions, applicables à compter du mardi 1er septembre 2020, concernent la restriction des activités commerciales et festives et l’extension du port du masque dans l’espace public.

Rassemblements de plus de 10 personnes

Dans ce cadre, les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales, sont interdites jusqu’à nouvel ordre. En outre, des contrôles renforcés des forces de l’ordre sont prévus afin de sanctionner les exploitants et les établissements qui ne respecteraient pas les règles sanitaires en vigueur (port du masque, règles de gestion des flux, clientèle assise).

Par ailleurs, le port du masque est désormais obligatoire pour tout rassemblement public supérieur à 10 personnes dans le département. Il appartient à chaque organisateur de veiller au respect de cette mesure. Ce port est également rendu obligatoire dans un rayon de 30 mètres à proximité des établissements scolaires (crèches, écoles, collèges, lycées) du département.

Et dans les villes de Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Pour Avignon, l'obligation du port du masque est étendue à l'ensemble de l'intramuros, le secteur gare-centre et les marchés de plein air. Cette décision concerne également le cheminement piéton du pont Daladier en direction de l'île de la Barthelasse, l'allée Antoine Pinay et l'ensemble de la promenade de l'ancien chemin de halage jusqu'à l'angle avec le chemin des canotiers ainsi que le skate-park d'Avignon situé route de l'Islon.

L'obligation du port du masque est aussi étendue à un périmètre élargi dans les autres communes déjà concernées (Carpentras, Fontaine-de-Vaucluse, Gordes, Lourmarin, Orange, Roussillon et Vaison-la-Romaine) ainsi que désormais dans toutes les villes de plus de 9 500 habitants du département (Apt, Bollène, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Le Pontet, Sorgues, Valréas et Vedène). A noter que pour Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue, qui disposaient déjà d'un arrêté de port du masque, le périmètre défini initialement n'a pas été modifié. Par ailleurs, le port du masque pourra être étendu à toute commune du Vaucluse sur demande du maire.

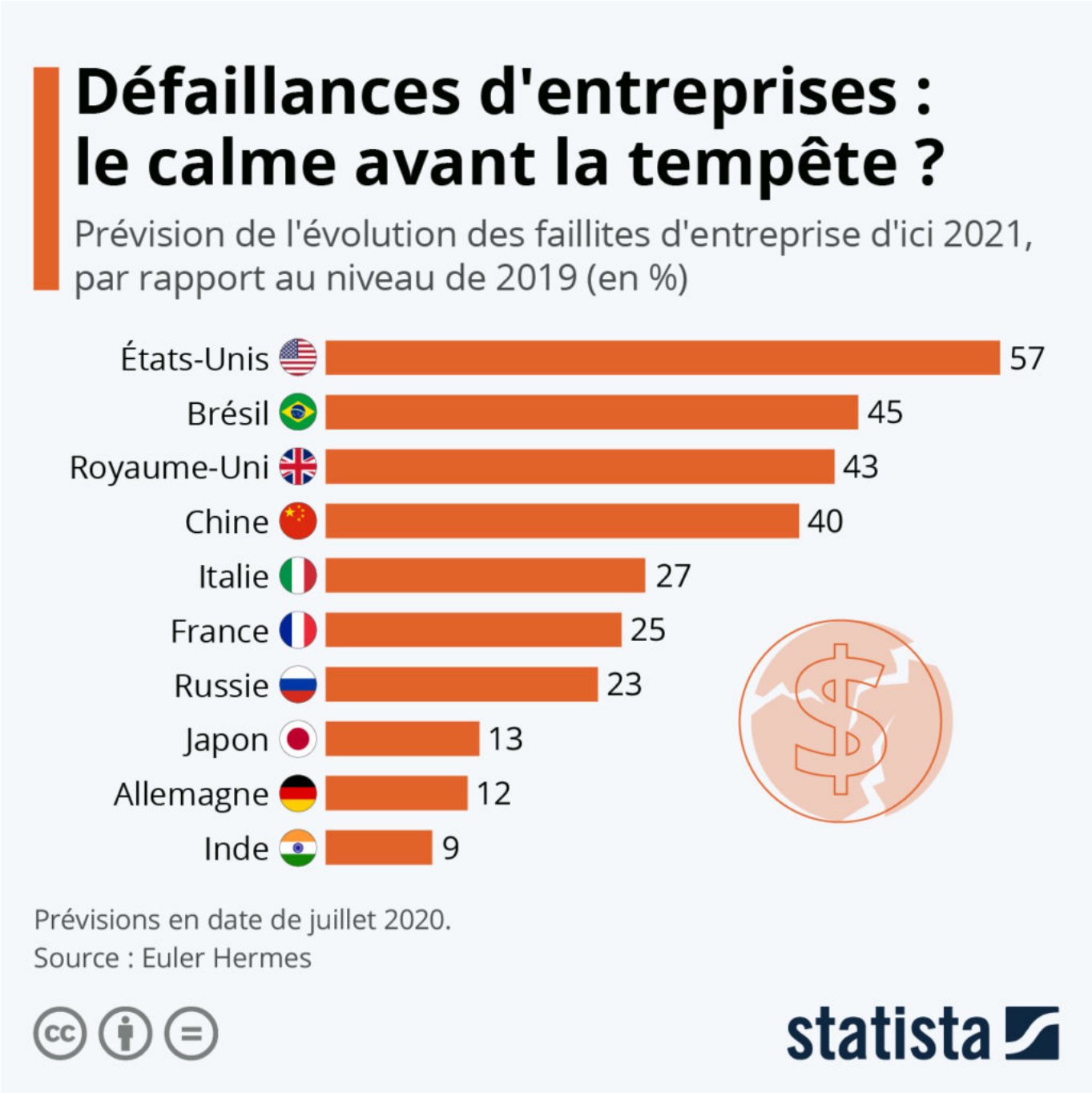
Jusqu'à 1 500 € d'amende

Cette mesure ne s'applique qu'aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d'une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 1 500 €.

Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les experts s'attendent à une forte hausse du nombre de faillites d'entreprises suite à la crise du coronavirus. Mais l'ampleur du phénomène ne sera pas le même pour tous les pays, comme le montre cette infographie de Statista basée sur les prévisions de la société d'assurance-crédit Euler Hermes. Selon l'étude, ce sont les États-Unis qui devraient subir la plus forte augmentation de défaillances d'entreprises entre l'année 2019 et 2021 (+57 %). Le Brésil, le Royaume-Uni et la Chine font également

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

partie des pays qui devraient être les plus durement touchés.

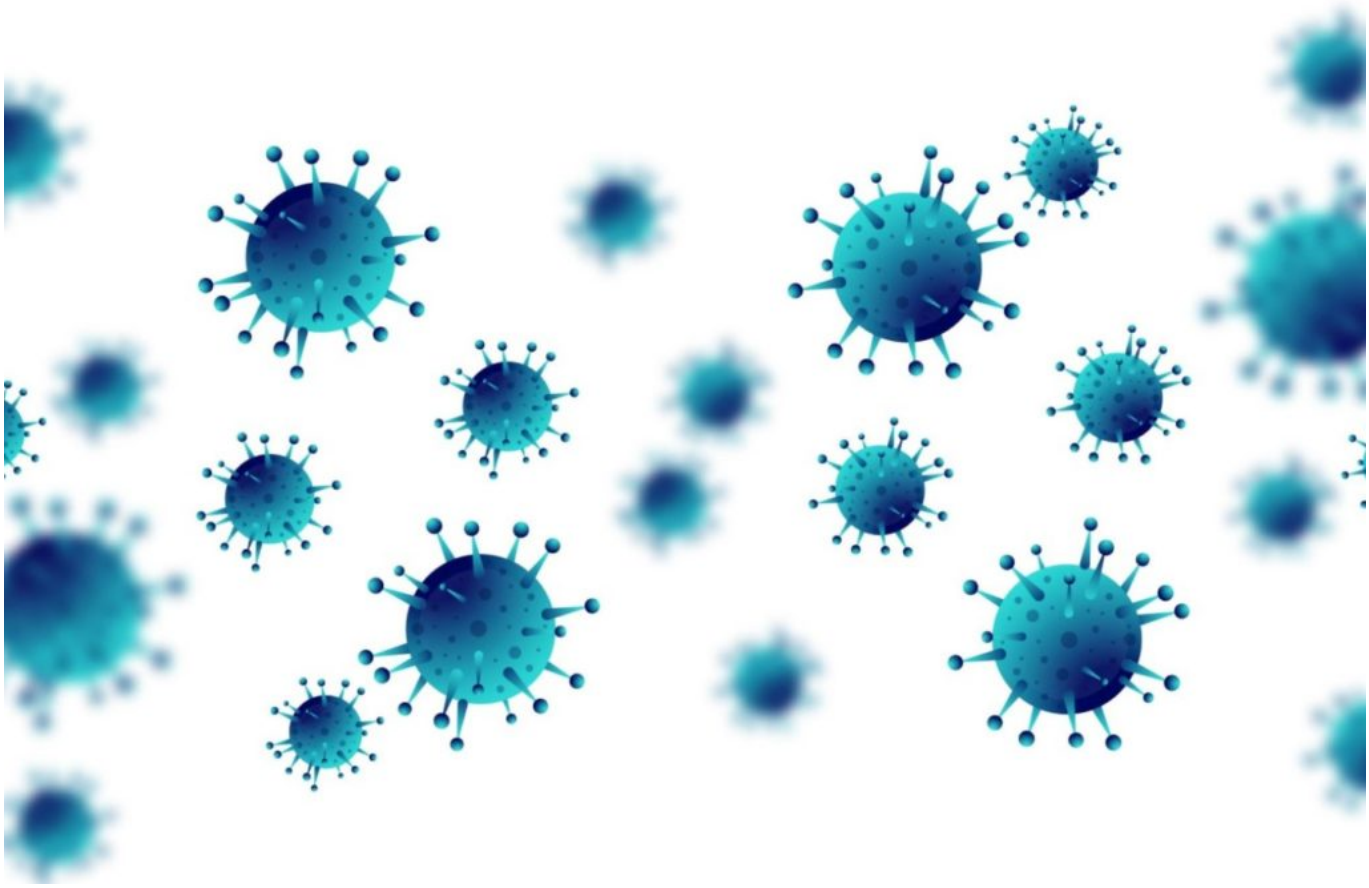
En France, il est estimé que les faillites d'entreprises devraient croître de 25 % du fait de la crise, une hausse similaire à ce qui est attendu en Italie (+27 %) ou en Belgique (+26 %). En comparaison, l'Allemagne et le Japon pourraient relativement bien s'en tirer, avec des prévisions qui tablent sur une augmentation d'un peu plus de 10 % sur cette période. Pour les auteurs de l'étude, la majeure partie des défaillances liées à la crise devrait survenir entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Covid-19 : identification d'un foyer au sein du Club jeune d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



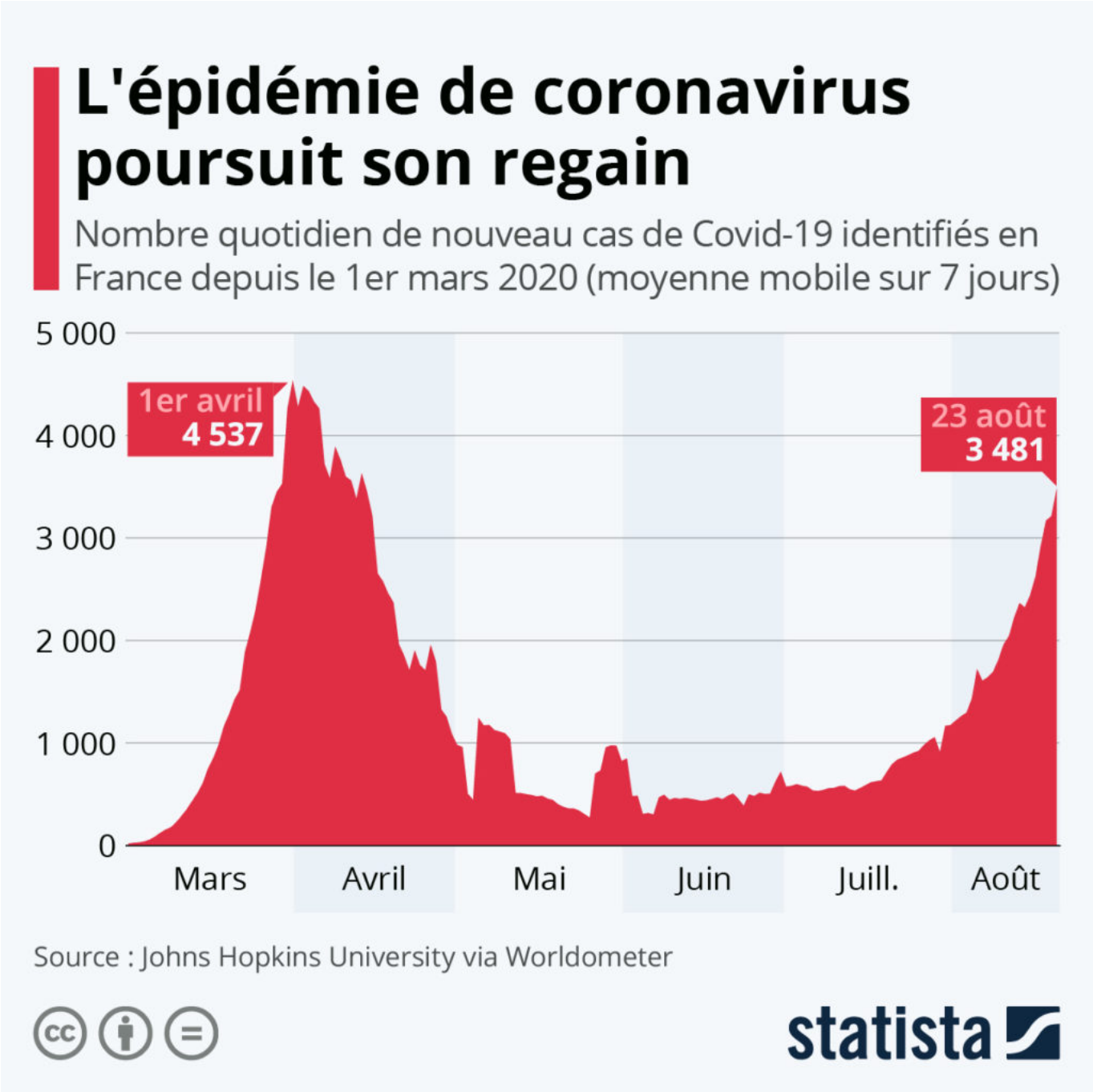
A la suite de la confirmation d'un premier cas positif au Covid-19 d'une animatrice du Club jeune du quartier Est d'Avignon, une campagne de dépistage a été menée auprès des personnes ayant été en contact avec la personne infectée. Sur les 34 tests effectués, 9 autres personnes sont positives : 2 adultes et 7 jeunes.

La Préfecture de Vaucluse annonce que l'ensemble des mesures de contact tracing et de mise à l'isolement ont été immédiatement mises en œuvre par les services de l'Agence Régionale de Santé en lien avec la Ville d'Avignon. La campagne de dépistage se poursuit. L'Agence Régionale de Santé rappelle que seules les personnes qui ont un contact direct avec un cas avéré de Covid-19 sont considérées comme des cas contacts.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

L’épidémie poursuit son regain en France



L’épidémie de coronavirus poursuit son regain dans l’Hexagone, comme le confirme le dernier bilan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

publié par Santé publique France. Au cours des dernières 24 heures, plus de 4 800 nouveaux cas de contamination ont été identifiés dans l'Hexagone. Si l'on prend la moyenne mobile sur les sept derniers jours (qui permet d'éliminer les fluctuations liées à la remontée des données), le nombre de nouvelles infections s'élevait à près de 3 500 le 23 août, soit un niveau similaire aux moyennes enregistrées fin mars à l'approche du pic de l'épidémie. Comme le montre l'infographie de Statista, la moyenne avait atteint un creux au mois de juin, avec moins de 500 cas positifs par jour.

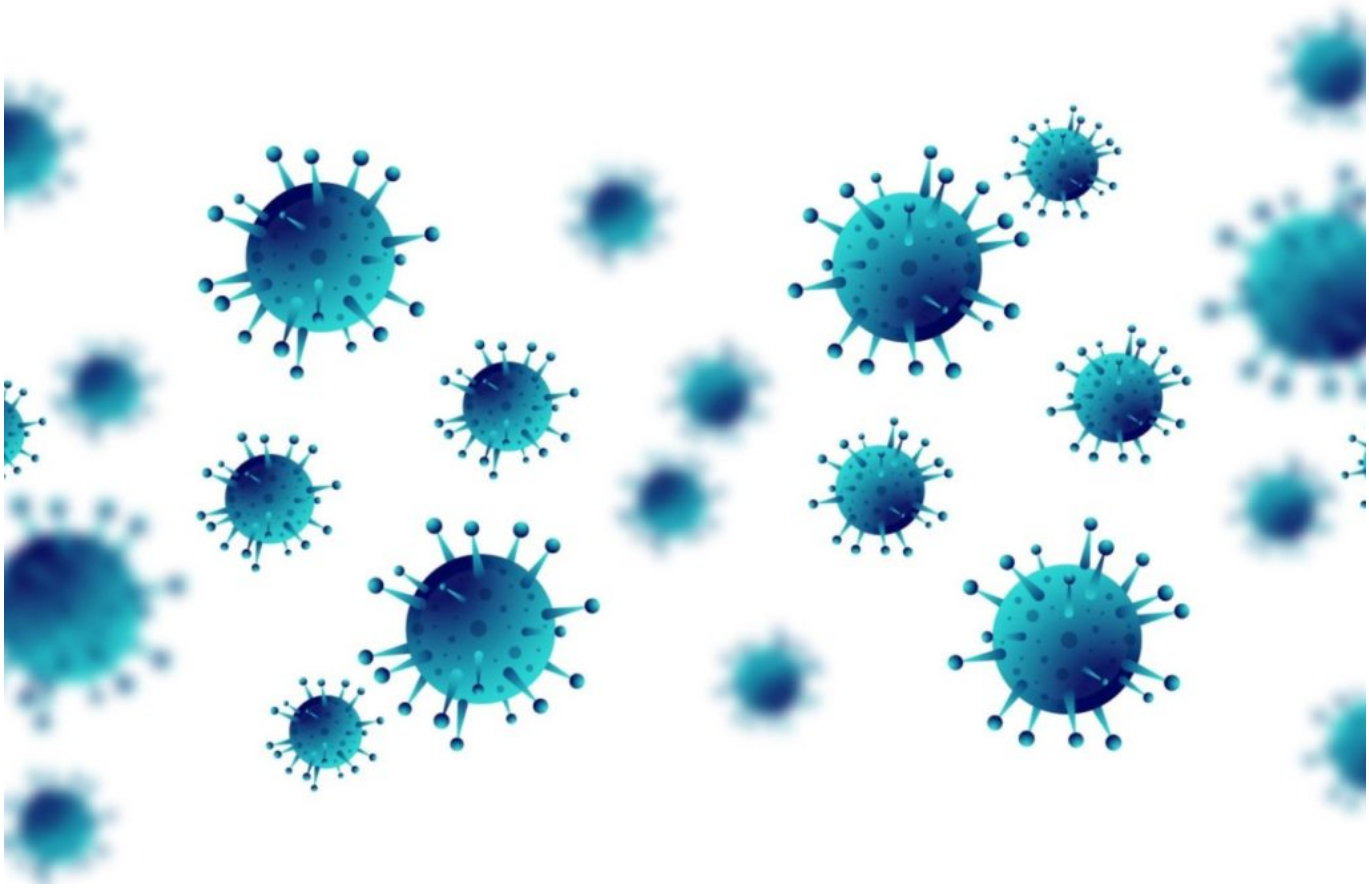
Si la trajectoire de la courbe épidémique traduit bien une accélération des contaminations depuis juillet, il faut bien entendu garder à l'esprit que les capacités de dépistage ont augmenté de manière linéaire ces derniers mois et que nous sommes désormais capables d'identifier beaucoup plus de cas. La moyenne d'âge des malades du Covid-19 a également sensiblement baissé par rapport à la première vague de l'épidémie. Selon les données de Santé Publique France, l'augmentation des cas est actuellement particulièrement visible chez les 15-44 ans. Le nombre de patients en réanimation à cause du virus a légèrement augmenté pour atteindre 383 dimanche, mais il reste toujours fort heureusement bien inférieur aux chiffres enregistrés début avril (7 000 patients).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Entreprises et Covid-19, le Vaucluse passe en 'vulnérabilité modérée'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le nombre de cas positifs augmente dans le département faisant passer, depuis le 12 août, le Vaucluse en 'vulnérabilité modérée' ce qui a eu pour incidence d'imposer le port du masque dans les secteurs de grands flux de personnes et de rappeler les gestes barrières et la distanciation sociale. De fait, la Préfecture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat Région Paca et l'Ars (Agence régionale de santé) de Vaucluse, qui observent un relâchement des comportements, ont tenu à rappeler aux entreprises de veiller à la protection de la santé de leurs employés en veillant au strict respect des consignes sanitaires sur les lieux de travail et d'identifier les signaux d'alerte. D'ailleurs, les salariés peuvent désormais se faire tester sans prescription médicale, dans le laboratoire de leur choix, afin de contenir les risques de propagation du virus. Les éventuels cas positifs devraient être isolés et feraient l'objet d'une campagne de contract-tracing menée par la Caisse primaire d'assurance maladie et de l'agence régionale de santé.

Egalement, La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a annoncé que le port du masque dans les lieux clos collectifs des entreprises : salles de réunion, couloirs, open space sera obligatoire à partir de mardi 1er septembre. Objectif ? Enrayer les contaminations et éviter une deuxième vague d'épidémie. Les salariés qui refuseront de se plier à cette l'obligation pourront être sanctionnés.

Les consignes sanitaires par fiches métiers du ministère du Travail sont disponibles sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

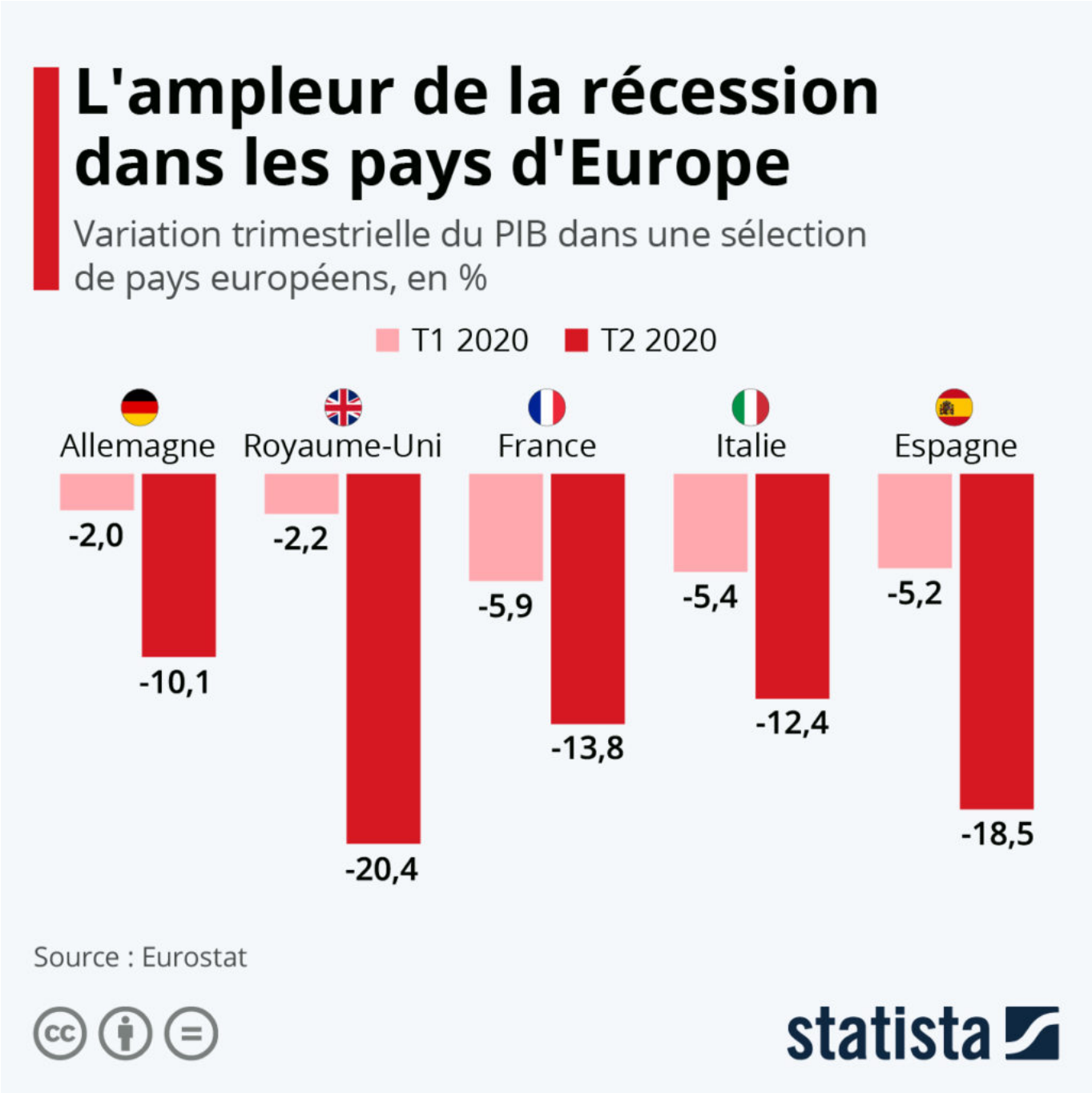
Ecrit par le 2 novembre 2026

https://bit.ly/2B33Xjw et la liste des laboratoires sur https//sante.fr/

L’ampleur de la récession dans les pays d’Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Toujours marquée par les mesures de confinement, l'Europe a enregistré une récession historique au deuxième trimestre 2020. Selon la dernière estimation publiée par Eurostat, le produit intérieur brut de la zone euro a diminué de 12,1 % par rapport au trimestre précédent. Reprenant les chiffres de l'Office statistique, ce graphique de Statista compare l'ampleur du choc économique dans une sélection de grandes économies européennes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Si l'Allemagne a réussi à limiter les dégâts, avec une chute du Produit intérieur brut (néanmoins inédite) de 10,1 % au second trimestre, d'autres pays comme l'Espagne et le Royaume-Uni ont subi des contractions « record » avoisinant les 20 %. Fortement touchée par le Covid-19 au début de la pandémie, l'Italie s'en est finalement mieux tirée, avec une baisse de 12,4 % de sa production économique d'avril à juin. Quant à l'économie tricolore, elle enregistre un plongeon de près de 14 % sur cette période.

De Tristan Gaudiaut pour Statista